



**Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne**  
**REUNION DU 23 FEVRIER 2023 à 18h00**  
**A LA SALLE YVES MONTAND A AIXE-SUR-VIENNE ET EN**  
**VISOCONFERENCE**

L'An Deux Mil Vingt-Trois, le 23 février à 18h00, l'assemblée générale du **Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne**, dûment convoquée le 10 février 2023, s'est réunie en session ordinaire à la salle Yves Montand à Aix-sur-Vienne et en visioconférence, sous la Présidence de Monsieur Philippe BARRY.

**Présents** : Mrs. Patrick ROBERT, Loïc GAYOT, Philippe BARRY, Marc LIEBSCHUTZ, Gérard BOUCHETEIL, Francis PONTEGNIE (x2)  
Mr Patrick COTTAZ

**Présents en visioconférence** : M. David COUEGNAS, Jean-Luc CELERIER, Antony THEYS, Pascal CLUZEAU, Bruno CHAPLOT (x2), Ludovic PERUCAUD, Mmes Marie LAPLACE (x2), Nicole DUPIN, Marie-Jeanne NICAUD

**Pouvoirs** : M. Jean DUCHAMBON à Pascal CLUZEAU

**Excusés** : Mrs Christian VIGNERIE, Richard SIMONNEAU, Christian DESROCHE, Jean-Pierre GRANET, Philippe JANICOT, Emilie RABETEAU, Jean-Pierre PATAUD

**Secrétaire de séance** : M. Patrick ROBERT

**Assistaient à la réunion** : Mrs. BRIZARD, ABBAS, Mme FAURE

### COMPTE RENDU

Il est procédé à l'appel des membres du comité syndical, présents et en distanciel, à l'énonciation du pouvoir donné pour la séance et des excusés.

Monsieur le Président remercie la commune d'Aix sur Vienne et M. Liebschutz pour le prêt de la salle.

Le précédent compte rendu de la réunion du 1<sup>er</sup> décembre est soumis au vote, il est adopté à l'unanimité.

### Débat d'Orientations Budgétaires 2023

Sur la base d'un document envoyé aux délégués, il est rappelé certains éléments du contexte économique mondial et national qui impacteront les collectivités en 2023 avec un focus pour le syndicat. Il est présenté le bilan de l'année 2022 : une capacité d'autofinancement net de 351 990,88 €. Le solde négatif à l'investissement sera comblé par les subventions non reçues pour des travaux clos. Monsieur le Président énonce que la pertinence de l'évolution de la participation en 2022 qui n'a pas été surévaluée, sera reconduite sur 2023, pour mener à bien l'ensemble du programme d'actions.

Le comité syndical prend acte du débat d'orientations budgétaires pour l'année 2023 pour l'établissement du budget.

### Ligne de trésorerie

Comme il avait été dit lors de la précédente réunion, une demande de ligne de trésorerie a été faite afin de faire l'avance sur les nouveaux travaux, d'un montant de 450 000 €. Cette ligne de trésorerie sera contractée auprès de la Caisse d'Épargne avec un taux d'intérêt basé sur le taux révisable ESTER + 0,64% (taux fixe).

### Adhésion à Charente eaux – désignation de délégués

Monsieur le Président présente les statuts de ce syndicat mixte ouvert qui propose d'apporter à ses membres une assistance technique et administrative dans le domaine de l'eau afin de les accompagner dans l'exercice quotidien de leurs compétences. Les membres se prononcent pour l'adhésion à ce syndicat et désignent Richard Simonneau en tant que délégué titulaire et Pascal Cluzeau en tant que délégué suppléant.

### Sentier interprétation du Gué Giraud – Convention avec la mairie de Saint Junien

Il est proposé d'autoriser le Président à signer la convention de partenariat avec la mairie de Saint Junien pour la réalisation du sentier d'interprétation du gué Giraud sur la Glane.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### Demande de subventions – documents de gestion durable des forêts – Programme 2023 – CTMA « Vienne médiane et ses affluents »

Dans le cadre de la mise en œuvre d'un travail en commun avec les gestionnaires de l'alimentation en eau potable, il est proposé d'engager 15 documents de gestion durable sur le territoire du CTMA Vienne médiane et

ses affluents, pour divers propriétaires pour un montant global de 12.180 € TTC financé à 50 % par l'AELB et 20 % par la Région Nouvelle-Aquitaine avec un reste à charge de 30 % pour les propriétaires..  
La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **Demande de subventions – documents de gestion durable des forêts – Programme 2023 + 2024 – CTMA « Bassin de la Briance »**

Comme pour le CTMA Vienne médiane, il est proposé d'engager 13 documents de gestion durable pour divers propriétaires pour un montant global de 10.920 € TTC financé à 50 % par l'AELB et 20 % par la Région Nouvelle-Aquitaine avec un reste à charge de 30 % pour les propriétaires sur le CTMA Bassin de la Briance.  
Le comité syndical approuve cette proposition à l'unanimité.

#### **Demande de subventions – Matériel applicatif bus / Logiciel**

Une remise à niveau et une amélioration des applications du bus pédagogique sont nécessaires, le coût est estimé à 9 000 € TTC.  
Le comité syndical approuve le plan de financement et autorise toute démarche pour mener à bien ce dossier.

#### **Demande de subventions – Ajustement LEADER projet CK Tranche n°2 + Convention avec la mairie de Saint Priest sous Aix pour mise à disposition des terrains + MAJ convention avec le CK pour usages et entretien**

La 2<sup>nd</sup>e tranche de l'aménagement et de mise à niveau des équipements liés à la pratique des activités nautiques, à savoir, le réaménagement de l'aire d'accueil du moulin de la Mie à Saint Priest sous Aix, est prévue pour l'automne. Il est précisé que les bâtiments prévus ne sont pas fixes car le terrain est en zone inondable et que ces travaux vont être réalisés pour permettre l'accueil des usagers dans de bonnes conditions. Cela permettra de répondre à la forte demande touristique estivale.  
Le comité syndical approuve le plan de financement prévisionnel pour cette opération et autorise la consultation des partenaires financiers, ainsi que la signature des conventions avec la mairie de St Priest sous Aix pour l'aménagement de l'aire d'accueil de canoë-kayak du moulin de la Mie et avec les clubs de canoë-kayak.

#### **Questions diverses**

Philippe Barry informe le comité syndical que M. Martin GUTTON, Directeur Général de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne accompagné d'Olivier RAYNARD, délégué régional sont venus à la rencontre de Benoît Savy, président du SIGIV et lui. Cela a été l'occasion de souligner le soutien fort et permanent de l'agence de l'eau Loire-Bretagne pour le syndicat.  
Suite à une sollicitation de la Châtaigneraie Limousine, Jean-Luc Célérier, élu SABV, a été désigné représentant dans les instances de l'association.

Les sujets étant épuisés, la séance est levée à 19h20.